

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-954/SG/CD Délibération n° 37/8° L

n° 74-954/SG/CD

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

7 juin 1974

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro

25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 37/8e I, du 27 mai 1974 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à passer au nom et pour le compte du Territoire avec la Caisse locale de Retraites une convention portant sur un prêt de 100 millions de FD destiné au Territoire pour lui permettre d'édifier des bâtiments à usage de logement.